



Fractionnement des congés par mon patron

Par **gigi**, le **16/06/2009** à **20:57**

Bonjour, j'ai travaillé dans une usine de façonnage de 25 salariés et j'ai un souci avec mes congés d'été. J'ai posé 3 semaines en août (du 10 au 30) et ce depuis février, j'ai pris une location de trois semaines également et voilà que le 11 juin mon patron nous informe que les personnes qui ont pris leur congés en août ne peuvent prendre que 2 semaines : soit du 3 au 16 soit du 17 au 30. Je suis donc allé le voir pour lui dire pour ma location mais il ne veut rien entendre et me dit que si ça ne me plaît pas je n'ai qu'à démissionner. Pouvez-vous me dire si c'est légal d'agir ainsi surtout que les personnes qui ont pris en juillet peuvent-elles prendre 3 semaines. Et qu'est-ce que je risque si je prend quand même mes 3 semaines ? merci d'avance pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **17/06/2009** à **08:12**

bonjour, l'ordre des départs en congé est fixé par l'employeur (et après consultation des représentants du personnel si ils existent). L'ordre et la date du départ doivent être communiqués par l'employeur à chaque salarié et affichés au moins un mois à l'avance. Obligation de donner 12 jours en continu.. (soit 2 semaines de congés). Et qu'est-ce que je risque si je prend quand même mes 3 semaines ? un petit licenciement pour abandon de poste !!!!!

Par **gigi**, le **17/06/2009** à **14:03**

merci pour votre réponse mais j'ai tout de même meilleur temps de me faire licencier plutôt

que de demissionner ?

Par **Visiteur**, le **17/06/2009** à **17:05**

si votre employeur vous licencie...!!!! mais en abandon de poste rien ne l'oblige à vous licencier....

Par **gigi**, le **17/06/2009** à **20:30**

dans tous les cas c'est quand même deguelasse qu'en juillet ils ont le droit à 3 semaines et 2 en aout il aurait pu le préciser plus tôt . On se fait déjà cric toute l'année à trimer comme des c... faire des heures , des samedis on ne rêve que de passer un peu de temps avec ses enfants et son mari , et au moment ou on commence à compter les jours voila monsieur le directeur qui nous dit d'annuler les vacances car il faut satisfaire des clients .rnrnBref sur ce merci quand même pour les réponses rngigi